Société

Le CÉAS y a apporté une large contribution Un recueil : Quand la vie prend la parole

ébut 2005, Maurice Carré, secrétaire national de la Mission ouvrière (et membre adhérent du CÉAS, ancien vicaire général du diocèse) a pris contact avec le CÉAS pour solliciter une participation à un ouvrage collectif. Cet ouvrage se voulait un recueil de témoignages sur des expériences d'invitation, d'organisation de lieux de rencontre ou de partage au sein de l'Action catholique des enfants (ACE), de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) et de l'Action catholique ouvrière (ACO).

L'ouvrage (Quand la vie prend la parole – Des chrétiens proposent des lieux de partage) est sorti en avril aux Éditions de l'Atelier / Éditions ouvrières à Paris (143 pages – 15,50 euros). La contribution du CÉAS a porté sur la réécriture et la mise en forme des sept entretiens qui ont servi de support pour la première partie de l'ouvrage. Le CÉAS a également rédigé, pour chaque témoignage, une courte synthèse sur des aspects méthodologiques.

Pas d'expérience mayennaise, mais tout de même une sarthoise : dès 1989, l'ACO a mis en place des rencontres avec les travailleurs en emploi précaire et les chômeurs. À raison d'une rencontre tous les deux mois, ces « partages » sont un lieu d'accueil, d'écoute, de partage de vie et de foi. Les groupes tiennent dans la durée parce qu'ils sont

des lieux où se vit l'amitié, mais aussi grâce à une équipe de suivi qui prépare, soutient et reprend les rencontres...

quand
la Vil
prend la
prend la
parole.

Des chrétiens proposent
des lieux de partage

Les différents témoignages, dans une seconde partie, font l'objet d'une relecture par des « experts » : Marietta Karamanli, adjointe au maire du Mans et conseillère générale ; Jean-Louis Soulette, théologien, professeur à l'Institut catholique de Paris ; et... Claude Guioullier, en tant que chargé de mission au CÉAS, qui tire des enseignements, dans le domaine de la méthodologie de projet, à partir des diverses expériences. Il présente également différents outils pour faciliter la relation aux autres, telle la synthèse, ci-dessous, sur l'écoute...

Écouter?

Écouter, c'est prêter attention à l'autre, en particulier à ce qu'il dit (et on peut « dire » des choses importantes autrement que par la parole) ; c'est offrir des conditions favorables (en particulier, la garantie d'une certaine confidentialité, la gestion des apartés...) pour que l'autre puisse verbaliser ce qu'il est prêt à confier ; c'est aussi chercher à comprendre la signification de ce que l'autre exprime.

Souvent, la parole de l'autre est un message codé. Pour le comprendre, il faut le déchiffrer. L'écoute active est une technique qui permet de déchiffrer ce message.

Si une personne a franchi le pas, il s'agit alors de l'aider à exprimer tout ce qu'elle souhaite partager. En référence à Carl Rogers, psychologue américain (1902-1987), on fait ainsi preuve d'empathie (capacité à se mettre à la place de l'autre). On va lui porter de l'intérêt en utilisant des onomatopées d'encouragement, ou encore de discrets signes de la tête pour marquer son acquiescement, parfois quelques secondes de silence (dont il ne faut pas avoir peur)...

Pour autant, faire preuve de sympathie et d'empathie n'implique nullement de se laisser soi-même envahir par les situations personnelles qui sont confiées. On touche ici à la question du positionnement : créer une relation d'aide, c'est s'investir, donner un peu de soi-même, mais tout en conservant une certaine distance pour se protéger et, parfois, protéger sa propre famille.

(extrait de l'ouvrage)



CÉAS de la Mayenne – Juin 2006